



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

salaires

Question écrite n° 36696

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la trop grande complexité des bulletins de salaire. Une fiche de paie française comporte 24 lignes contre 4 en Angleterre ! Leur lecture est devenue incompréhensible pour tout un chacun. Leur rédaction est aussi une tâche périlleuse pour les TPE qui ne disposent pas de services juridiques, tâche de plus compliquée par les taux de cotisations qui changent tout le temps. Il lui demande si le Gouvernement compte apporter les simplifications indispensables à la rédaction de ces bulletins de salaire.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36696

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9190

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)